

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 72.

NOUVELLE-ORLÉANS - MARDI MATIN, 20 AOÛT 1872.

4ème Année - Vol. XLV.

DUPOUR & LIDET,
PROPELLEURS-BUTEURS

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 20 AOÛT.

VENTES A L'ÉMIGRÉ DE CE JOUR:
Sur les débris, vols aux nautons.

Part R. M. Montgomery, à ses frais. Partez à la poste de l'Orphelinat. Part D. E. Murphy, sur la levée, au pied de la rue du Commerce. Part H. Morris & Co., au No. 12 de la rue de Chartres. Botte et bouteille en porcelaine.

ATTENTION:
M. H. Faist, voit l'assassin d'Amelia M. D. E. Murphy.

LA COMMISSION DE PERMANENCE EN FRANCE.

L'Assemblée nationale en France a été nommée jusqu'au mois de novembre prochain, sans rien décider quant à la successeur éventuelle de M. Thiers. Si le Président ne réussit pas à faire voter la loi, il devra faire voter les vacances de l'Assemblée, ce qu'il n'a pas fait pour l'instant. Il nous rappelle que l'Assemblée a été nommée pour remplacer le gouvernement et non pour élire un nouveau. Cette commission représente les différentes fractions de la Chambre, la gauche, les centres et la droite, dans une proportion à peu près égale aux forces respectives.

La sécession de M. Thiers était excellente, il n'y a pas lieu de s'apaiser, pour le moment, sur l'éventualité d'un nouveau gouvernement. Nous avons vu une seule fois, mais pas deux, l'assassin d'Amelia M. D. E. Murphy.

Votre résultat de scrutin pour la nomination des membres de l'Assemblée nationale qui doivent composer la commission de permanence:

Nombre des votants... 490
Majorité absolue... 230

On obtient:

M. le général Frébault... 40 voix.
M. le général Morin... 43
M. le général Léon... 43
Lallement... 43
Moreau... 43
Lafay... 43
Luce... 43
Perrin... 43
Gouffier... 43
Le Marquis de Watt... 43
Le Général... 43
d'Hausseville... 43
Boussac... 43
Delot... 38
A. Leffre-Pontal... 39
Paul Dupont... 39
de la Rochebouéon... 39
D. E. Murphy... 39
De Mably... 39
Chapman... 39

Les différents groupes de l'Assemblée étaient mis d'accord pour faire ces nominations. Les groupes de la droite et du centre ont constitué la majorité, alors que l'Assemblée nationale a été nommée par les deux groupes républicains et la gauche avancée.

Les membres appartenant aux trois fractions de la gauche sont MM. Frébault, Paul Morin, Lallement, Moreau, Gouffier, le Marquis de Watt, d'Hausseville et Boussac. Les quinze autres membres appartiennent au centre droit et à la droite.

PROJET DE LOI SUR LE GRANT-CAFÉ. — Nous lisons dans le Figaro que le projet de loi sur le grand-café a été déposé au Sénat. Il a été approuvé par l'Assemblée nationale, et il a été approuvé par l'empereur à Washington, mais il n'a pas encore été approuvé par le Sénat.

Le Bulletin, de New York, dit que le décret sera voté dans la semaine prochaine.

Le décret sera voté dans la semaine prochaine, et il sera envoyé au Sénat.

Le décret sera voté dans la semaine prochaine.

Le décret sera voté dans la semaine prochaine.